



Droit à l'image, utilisation de photos d'acteurs pour un exemple

Par **washdry**, le 12/11/2010 à 09:57

Bonjour,

Je m'occupe de rediger des tutoriels sur la création d'affiches de film pour un magazine de design graphique.

Mon but est de refaire l'affiche d'un film existant avec mon style et d'en expliquer toutes les étapes.

J'ai retravaillé les photos des acteurs connus qui ne sont que Lino Ventura, Jean Gabin et Alain Delon, issues du film en faisant des captures d'ecran et en voici l'exemple = <http://www.washdrycleanman.com/ex>

Est ce que je risque quelquechose ?
Merci.

Par **Tisuisse**, le 12/11/2010 à 11:05

Bonjour,

Réponses :

OUI si vous n'avez pas obtenu un accord écrit des acteurs et des producteurs de ces films, etc. NON si vous avez les accords écrits.